



## Point d'accueil numérique - Arras (Préfecture)

Dernière modification le 24 février 2021 - La Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

### Contactez-nous

Tél : [03 21 21 20 00](tel:0321212000) (tel:0321212000)

Courriel : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Contactez-nous> (<http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Contactez-nous>)

Site web : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr> ↗ (<http://www.pas-de-calais.gouv.fr>)



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

### Adresse

Préfecture de Pas-de-Calais  
Rue Ferdinand-Buisson  
62000 Arras

### Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 16h00

Un point d'accueil numérique c'est : un ordinateur avec un accès aux sites internet dédiés aux téléprocédures ; la possibilité de scanner des documents et d'imprimer des justificatifs ; la possibilité de vous faire accompagner par un médiateur numérique. Il s'adresse prioritairement aux personnes ne disposant pas d'outils informatiques personnels, ou peu à l'aise avec Internet